



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES
(2^E AVIS)**

Avis public est donné que les immeubles ci-après désignées, situés dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, circonscription foncière de Montréal, seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, **le mardi 25 septembre 2018 à 14 h** au Centre Harpell, située au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon le solde dû à la date du paiement).

Propriétaire au rôle	Adresse de l'immeuble	Cadastre	Matricule	Taxes dues (capital et intérêts au 30 août 2018)*
Nancy Lising/Doretea Bingcang	9, rue Saint-Joachim, Sainte-Anne-de-Bellevue	1 559 592	6929-06-8850-1-000-0000	3 472,99 \$
9179-9296 Québec inc.	100, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue	1 556 304 et 1 556 305	6929-43-3264-3-000-0000	75 939,32 \$

* Certains frais encourus s'ajouteront à ce montant et ils seront ajoutés au moment du paiement final.

Pour éviter la mise en vente de votre immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou en argent comptant à l'hôtel de ville, situé au 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 6 septembre 2018.

Me Catherine Adam, OMA
Greffière